



Municipalité de Hampden
863, route 257 Nord
C.P. 1055 La Patrie
Hampden (Québec) J0B 1Y0
Tél. : 819 657-4942
Fax. : 819 657-2974
muni.hampden@hsf.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN

Le 06 AOÛT 2012

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité du Canton de Hampden tenue à la salle du Conseil, 863, route 257 nord, Hampden, lundi 6 août 2012 et à laquelle sont présents :

Messieurs et Mesdames les conseillers (ères) : Pascal Prévost, Guy Poirier, Michel Laplante, Maryse Briand

Absents : Alain Thibault, Lisa Irving.

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Bertrand Prévost.

Sont aussi présents la directrice générale, secrétaire trésorière / Madame Diane Carrier.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 h 30 et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**2012-08-304 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Laplante
APPUYÉ DU Conseiller Prévost
IL EST RÉSOLU**

QUE l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert.

L'ordre du jour est le suivant :

- 01. Ouverture de la séance**
- 02. Adoption de l'ordre du jour**
- 03. Adoption des procès-verbaux du 3 et 18 juillet 2012**
- 04. Question du public**
- 05. Dossiers reportés**
 - 5.1 choix du contracteur pour achat sable d'hiver, soit Jocelyn Ménard ou Stéphane Nadeau, et Michael Boulanger aux normes de la MTQ.**
- 06. Affaires nouvelles**
 - 6.1 Avis de motion pour projet de règlement numéro 110-61 sur la politique portant sur la non violence en milieu de travail.**
 - 6.2 Adoption du règlement 110-59 sur l'Éthique et la déontologie des employés municipaux.**
 - 6.3 Résolution pour Entente de déneigement avec la Ville de Scotstown longueur 1,7 km**
 - 6.4 Résolution pour adopter contrat de travail de la directrice générale.**
 - 6.5 Résolution pour payer Lafontaine et Fils au montant de 3 822,92 \$ travaux fait chemin Franceville.**
 - 6.6 Résolution pour pancarte Centre d'administration municipale du Canton de Hampden**
 - 6.7 Résolution pour pancarte pour nommer pavillon multifonctionnel : Pavillon multifonctionnel Emmanuel Prévost.**
 - 6.8 Résolution pour la non fusion du CSSS du HSF avec le CSSS des Sources**
 - 6.9 Résolution pour arrêt d'engagement des employés au ménage**
 - 6.10 Préparation de terrain pour installation borne sèche plus 5 heures de pelle**
 - 6.11 Avis de motion pour faire règlement sur installation de panneau d'affichage**
- 07. Approbation des comptes au montant de 39 675,31 \$**

- 08. Rapport du maire**
- 09. Rapport du chef pompier**
- 9.1
- 10. Rapport voirie**
 - 10.1 Présentation du rapport de voirie
 - 10.2 Demande installation d'un CB Am
 - 10.3 Demande pour achat de pneus d'hiver pour camion, et un supplémentaire
 - 10.4 Travaux prévus en août, creusage de fossés route 257.
 - 10.5 Achat de sel pour abrasifs (5%)
 - 10.6 Réparation air climatisé pour camion
 - 10.7 Radio AM/FM pour camion
- 11. Compte rendu et projection des différents dossiers sous la responsabilité des conseillers.**
 - 11.1
- 12. Rapport de l'inspecteur**
 - 12.1 en juillet : 3 permis , 2 rénovations et 1 construction
- 13. Correspondance**
 - 13.1
- 14. Question du public**
 - 14.1
- 15. Varia**
 - 15.1 Résolution pour subvention à l'amélioration du réseau routier municipal
 - 15.2
- 16. Fin de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité

- 03. Adoption des procès-verbaux du 3 et 18 juillet 2012**

**2012-08-305 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Prévost
 APPUYÉ DU Conseiller Laplante
 IL EST RÉSOLU**

D'adopter les procès-verbaux du 3 et 18 juillet 2012

Adoptée à l'unanimité

- 04. Question du public**

- 05. Dossiers reportés**

- 5.1 Choix de l'entrepreneur pour achat sable, pour la MTQ, chemin hiver**

**2012-08-306 SUR LA PROPOSITION DE LA Conseillère Briand
 APPUYÉ DU Conseiller Poirier
 IL EST RÉSOLU**

Que le choix de l'entrepreneur, qui fournira le sable selon les normes de la MTQ pour le déneigement pour l'hiver 2012-2013 sur 3,97 km chemin Franceville, est Monsieur Michael Boulanger au prix de 4,50 \$ la tonne pour 175 tonnes au montant de 787.50 \$ plus taxes soit montant total 884.76 \$

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédit suffisant pour autoriser la dépense

- 06. Affaires nouvelles**

- 6.1 Avis de motion pour projet de règlement numéro 110-61 portant sur la non-violence en milieu de travail.**

Avis est donné par le Conseiller Laplante

- 6.2 Résolution pour adopter le règlement 110-59, sur l'éthique et la déontologie des employés municipaux.**

**2012-08-307 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Prévost
APPUYÉ DE LA Conseillère Briand
IL EST RÉSOLU**

D'adopter le règlement 110-59, se référant sur l'Éthique et la déontologie des employés municipaux.

Adoptée à l'unanimité

- 6.3 Résolution pour entente avec la Ville de Scotstown, pour déneigement hiver 2012-2013 sur 1,7 km route 257, en direction de Gould route 257 et chemin Albert sur une longueur de 2, km, au montant de 3 200 \$ du kilomètre.**

**2012-08-308 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Laplante
APPUYÉ DE LA Conseillère Briand
IL EST RÉSOLU**

De signer l'entente avec la Ville de Scotstown par le maire et la directrice générale pour un service de déneigement pour l'année 2012-2013 sur une longueur de 1,7 km, route 257, soit de la limite Hamden/Scotstown jusqu'au Bureau de poste, ainsi que la continuité de la route 257, direction Gould et le chemin Albert sur une longueur de 2 km, au montant de 3 200 \$ du kilomètre.

Adoptée à l'unanimité

- 6.4 Résolution pour accepter le contrat de travail de la directrice générale.**

**2012-08-309 SUR LA PROPOSITION DE La Conseillère Briand
APPUYÉ DU Conseiller Laplante
IL EST RÉSOLU**

D'accepter le contrat de travail de la directrice générale, et que le maire signe le contrat.

Adoptée à l'unanimité

- 6.5 Résolution pour payer la facture de Lafontaine et Fils au montant de 3 822,92 \$**

**2012-08-310 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Prévost
APPUYÉ DU Conseiller Laplante
IL EST RÉSOLU**

De payer la facture de Lafontaine et Fils pour travaux exécutés sur le chemin de Franceville au montant de 3 822,92 \$

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédit suffisant pour autoriser la dépense

6.6. Résolution pour pancarte « Centre d'administration municipale du Canton de Hampden »

**2012-08-311 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Prévost
APPUYÉ DU Conseiller Laplante
IL EST RÉSOLU**

De faire une demande de soumission pour une pancarte avec la mention « Centre d'administration municipale du Canton de Hampden » pour installation à l'entrée du terrain municipal.

Adoptée à l'unanimité

6.7 Résolution pour demande de soumission pour une pancarte pour nommer le pavillon multifonctionnel comme suit : « Pavillon multifonctionnel Emmanuel Prévost »

**2012-08-312 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Laplante
APPUYÉ DE LA Conseillère Briand
IL EST RÉSOLU**

De faire une demande de soumission pour une pancarte pour nommer le pavillon multifonctionnel « Pavillon multifonctionnel Emmanuel Prévost ».

Adoptée à l'unanimité

6.8 Résolution pour la non fusion du CSSS du HSF avec le CSSS des Sources

FUSION DU CSSS

ATTENDU QUE suite au départ du directeur général du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) du Haut-Saint-François, nous apprenions l'hiver dernier, par communiqué de presse, que le directeur général du CSSS des Sources devenait le directeur général du CSSS des Sources et du Haut-Saint-François ;

ATTENDU QUE lors d'une rencontre, M. Alain Coulombe, président du conseil

d'administration du CSSS du Haut-Saint-François, a confirmé que l'objectif de la démarche est la fusion totale et entière des deux CSSS ;

ATTENDU QUE le Ministre de la santé, M. Yves Bolduc, a informé le Comité de suivi de la MRC du Haut-Saint-François qu'il n'existe aucune directrice en ce sens à son ministère et qu'il milite plutôt en faveur de conserver tous les sièges sociaux ainsi que le personnel qualifié et bien rémunéré qui les compose sur le tout le territoire du Québec ;

À CES CAUSES :

**2012-08-313 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Prévost
APPUYÉ DU Conseiller Poirier
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la population du Haut-Saint-François, dont celle du Canton de Hampden, affirme qu'elle veut garder son autonomie en matière de santé et des services sociaux ;

QUE toutes les ressources humaines, physiques et monétaires dédiées aux citoyens du Haut-Saint-François doivent demeurer dans le Haut-Saint-François ;

QUE le CSSS du Haut-Saint-François n'a aucune affinité avec celui des Sources (pas la même MRC, pas la même Commission Scolaire, etc.) et aucun lien ni contact pour les soins de santé ;

QUE pour ces raisons, la Municipalité du Canton de Hampden est contre la fusion du CSSS du Haut-Saint-François avec le CSSS des Sources.

Adoptée à l'unanimité

6.9 Résolution pour arrêt d'engagement des employés au ménage

Reporter en atelier

6.10 Résolution pour préparation du terrain pour installation borne sèche avec un maximum 5 heures de pelle pour travaux.

**2012-08-314 SUR LA PROPOSITON DU Conseiller Prévost
APPUYÉ DU Conseiller Laplante
IL EST RÉSOLU**

De faire la préparation du terrain sur le lac artificiel dont le propriétaire est Monsieur Emmanuel Prévost, sur le lot 37, en vue de faire l'installation d'une borne sèche et un maximum de 5 heures de pelle pour les travaux qui seront exécutés par Transport et Excavation Éric Guillette au montant de 125 \$ de l'heure pour la pelle, et que la finition du terrain sera fait par notre employé municipal.

Adoptée à l'unanimité

La municipalité dispose de crédit suffisant pour autoriser la dépense.

6.11 Avis de motion pour régler les installations de grandeur pour les panneaux d'affichage.

Avis est donné par le Conseiller Poirier, d'adopter un règlement sur les installations de grandeur pour les panneaux d'affichage extérieur.

07. Approbation des comptes

**2012-08-315 SUR LA PROPOSITION Du Conseiller Poirier
APPUYÉ DU Conseiller Prévost
IL EST RÉSOLU**

**De payer les comptes du 1^{er} au 31 juillet 2012
aux montants de :**

Conseil :	1 885,69 \$
Administration :	24 771,00 \$
Sécurité incendie :	531,21 \$
Voirie :	10 433,55 \$
Hygiène du milieu :	2 053,96 \$

Total : 39 675,41 \$

Adoptée à l'unanimité

**La municipalité dispose de crédit suffisant pour autoriser le paiement des comptes.
Certificat numéro 81**

08. Rapport du maire

Le maire demande qu'une lettre soit envoyée à la Députée Johanne Gonthier, pour l'inviter à venir visiter le Pavillon multifonctionnel des loisirs et nous remettre notre subvention de 5 000 \$.

09. Rapport du directeur sécurité incendie, Monsieur Alain Thibault,

10. Rapport de voirie

- 10.1 Dépôt du rapport de l'inspecteur en voirie Monsieur Éric Charland**
- 10.2 Demande pour installation d'un CB AM**
- 10.3 Demande pour achat de pneus d'hiver pour camion et un (spare)**
- 10.4 Travaux prévus pour le mois d'août, creusage de fossé route 257**
- 10.5 Achat de sel à prévoir pour abrasifs (5%)**
- 10.6 Demande pour réparer l'air climatisé pour le camion**
- 10.7 Demande pour installer un radio Am/FM dans le camion, l'autre brisé**

11. Compte rendu des comités et projection des différents dossiers sous la responsabilité des conseillers.

11.1

Adoptée à l'unanimité

12. Rapport de l'inspecteur.

12.1 En juillet 3 permis émis, 2 rénovations et 1 construction

13. Correspondance

14. Période de question

15. Varia

15.1 Résolution pour subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier

**2012-08-316 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Prévost
APPUYÉ DU Conseiller Poirier
IL EST RÉSOLU**

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 10 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Je, soussigné, secrétaire-trésorière, directrice générale de la municipalité du Canton de Hampden, déclare et certifie que la présente résolution a été adoptée par le conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité

16. Fin de l'assemblée

**2012-08-317 SUR LA PROPOSITION DU Conseiller Poirier
APPUYÉ DE LA Conseillère Briand
IL EST RÉSOLU**

De lever la séance à 21 h 25

Adoptée à l'unanimité

BERTRAND PRÉVOST, MAIRE

DIANE CARRIER, DIR. GEN /SEC TRÉ